

# maintenant !

- Extrait du registre des délibérations  
Commission « Finances et synthèse »

Conseil municipal du 12 octobre 2020  
Séance du 28 septembre 2020

## B Motion de soutien au peuple Ouïghours

Étaient présents les membres inscrits au tableau :

- Le Maire :

Monsieur Jean-Claude VILLEMMAIN

- Maires-adjointes & Maires-adjoints :

Mme LEHNER, M. BOUKHACHBA, Mme MOUSSATEN, M. BROCHOT, Mme ALKAYA, M. DEME, Mme FAZAL, M. AKABLI, Mme SAVAS, M. LEMAIRE, Mme LAMBRE.

- Conseillères municipales & conseillers municipaux :

Mme MEUNIER, M. MARTIN, Mme TALL, M. BULUT, Mme DUHIN, M. PERRIN, Mme SAKHO, M. KHOULA, Mme SGHIRI, M. N'DIAYE, Mme SOW, M. AÏT MESSAOUD, Mme ELONGUERT, M. EL OUSTI, Mme PEREZ, M. ZAHRAOUI, Mme SENET, M. BOULHAMANE, Mme MAUPIN, MM LUCAS, KA, Mme DUCHATELLE.

Étaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau :

- Conseillères municipales & conseillers municipaux :

M. CABARET

Pouvoir à :

M. VILLEMMAIN

Mme JACQUEMART

Pouvoir à :

M. LUCAS

M. NACHITE

Pouvoir à :

Mme MAUPIN

Mme JAJAN

Pouvoir à :

M. BOULHAMANE

M. SERTAIN

Pouvoir à :

Mme DUCHATELLE

- Conseillères municipales & conseillers municipaux :

- Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal :	39
- Nombre de conseillers en exercice :	39
- Nombre de conseillers absents non représentés :	0
- Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés :	39
- Nombre de conseillers absents lors du vote de la délibération :	0

- Date de la convocation : 06/10/2020

- Rapport de présentation :

Madame Najat MOUSSATEN, maire-adjointe, expose :

### Soutenons les Ouïghours avant qu'il ne soit trop tard !

Depuis plusieurs années, le gouvernement chinois multiplie les violations des droits de l'homme et du droit international à l'encontre des Ouïghours, des Kazakhs et autres populations tant dans la région autonome Ouïghour que celle du Xinjiang.

Ces populations sont victimes de détentions arbitraires massives et secrètes dans des camps d'internement et de « rééducation » appelés de façon insidieuse « établissements de transformation par l'éducation ».

Plus d'1 millions d'Ouïghours seraient ainsi détenus dans des conditions effroyables dénoncées par Amnesty International.

Ils subissent des traitements abominables visant à les forcer à renoncer à leur identité culturelle et à leur croyance religieuse, afin de prouver leur loyauté politique sans réserve à la Chine et au Parti unique chinois.

Les Ouïghours qui vivent à l'étranger et dénoncent ce qui apparait clairement à une épuration ethnique et politique, sont victimes de harcèlement, d'intimidation et de menaces sur les membres de leurs familles restés en Chine.

# maintenant !

Ils redoutent également que certains pays où ils ont trouvé refuge cèdent aux pressions des autorités chinoises et les expulsent de leurs territoires pour les renvoyer en Chine.

**Face à cette situation inacceptable, le Conseil Municipal de Creil :**

- demande aux autorités chinoises de cesser leur politique répressive, inhumaine et contraire aux droits de l'homme et au droit international à l'encontre des Ouïghours, des Kazakhs et autres minorités ethniques, à l'intérieur comme à l'extérieur de la Chine, de fermer tous les camps d'internement et de libérer immédiatement leurs détenus ;
- demande aux donneurs d'ordre industriel de ne plus collaborer avec la région autonome du Xinjiang et appelle la population creilloise à ne plus acheter d'articles de marques collaborant avec ces camps de concentration.

**Par ailleurs, le Conseil Municipal de Creil :**

- demande au Président de la République française et au gouvernement d'exiger de la Chine qu'elle respecte les droits de l'homme et le droit international.

A Creil comme ailleurs, nous sommes très fortement dépendants de la Chine pour notre consommation de tous les jours. La Chine est l'un des principaux partenaires commerciaux de notre pays. Mais nous devons être exigeants avec nos partenaires qui ne respectent les droits élémentaires à la vie humaine. C'est pourquoi l'équipe municipale s'engage à faire connaître à la population creilloise la situation des Ouïghours, pour les inciter à consommer responsable en évitant d'acheter des produits chinois, afin de protester contre les actes du gouvernement chinois.

**Les grands silences permettent les grands crimes. Nous ne pouvons regarder ailleurs.**

Par cette motion, le groupe majoritaire « Ensemble allons plus loin ! » souhaite apporter son soutien au peuple Ouïghour.

Vous êtes appelés à voter.

# maintenant !

■ Le conseil municipal :  
Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-29,  
Vu l'avis de la commission « Finances et synthèse » en date du 28 septembre 2020,  
Entendu le rapport de présentation,

■ Vote ordinaire :

Votants : 39      Pour : 39      Contre : 0      Abstention : 0

■ Décide à l'unanimité :

**Article unique** : de soutenir le peuple Ouighours en adoptant cette motion.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire. Le tribunal administratif peut être saisi au moyen de l'application télérécoeurs citoyens accessible par le biais du site [www.telerecoeurs.fr](http://www.telerecoeurs.fr).

Date d'affichage : **13 OCT. 2020**

Accusé réception de la Sous-Préfecture de Senlis :

Jean-Claude VILLEMAIN

DOCUMENT CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

après dépôt en sous-préfecture le **15 OCT. 2020** Maire de Creil  
et publication ou notification le **15 OCT. 2020** Président de l'ACSO  
affiché le **13 OCT. 2020**  
CREIL, le **15 OCT. 2020**



Pour le Maire et par délégation  
La Directrice du pôle "vie de la cité"

Corinne FABLET

Envoyé en préfecture le 15/10/2020

Reçu en préfecture le 15/10/2020

Affiché le 13/10/2020

**SLO**

ID : 060-216001743-20201012-DLRG20101200B-DE